

Tipaza, le 23/06/2022

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH / 174 /2022

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

ETB TCE SMAIL WALID

OBJET: Mise en demeure N°02.

Entreprise: ETB TCE SMAIL WALID.

Adresse: Cité SI HAMOUDA Lotissement N°44A Commune de MEURAD .

Consultation N°: N°07/2022 du 26/04/2022.

Suite à votre absence injustifiée pour les travaux de rétablissement de câble volé DOUAR MAAMAR BOUZIANI (DOUAR NYLO) DOUAOUDA VILLE sous ODS N°70 du 04/05/2022. Malgré plusieurs appels, parce que chaque jour de retard supplémentaire a causé un préjudice considérable à notre société, je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous prie de se rapprocher au siège de la DOT TIPAZA dans un délai n'excédant pas cinq (08) jours à partir de cette présente note, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

Meilleures Salutations

26 JUIN 2022



Mr Ramzi Sayoh SAIDOUN
Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Tipasa